

AVIS D'APPEL D'OFFRES NEGOCIE
N°20/2021CBG

21/12/2021. à 11h40 sera procédé au siège de la commune de BENGUERIR (salle de Réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre NEGOCIE N°20/2021 pour :

***L'AFFERMAGE DES DROIT D'ENTREE AU SOUK HEBDOMADAIRE**
« THLATHE DE BEN GUERIR » POUR L' EXERCICE 2022*

LE COUT ESTIMATIF EST DE 1.800.000,00DH
(UN MILLION HUIT CENT MILLE DIRHAMS)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des R.F, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état (www.marchéspublics.gov.ma).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau d'ordre de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés par voie électronique dans le portail des Marchés publics.

Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces conformes à celles prévues aux articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 08 jourmada 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle à savoir :

I - DOSSIER ADMINISTRATIF :

- déclaration sur l'honneur
- La ou les pièces justificantes les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du Concurrent.
- L'attestation ou copie délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.
- Copie de cahiers des charges (CPS) signé et paraphé.
- L'attestation ou copie délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le Concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu fixée à : 100.000,00 DH (CENT MILLE DIRHAMS)
- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.
- Copie conforme de C.I.N

II - DOSSIER TECHNIQUE :

- une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu la date la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées

DERNIER DELAIS DE DEPOSITION DES DOSSIERS : LE 21/12/2021 à 11h.

NB : LE PAYEMENT DU LOYER SERA EFFECTUE PAR CHERQUE CERTIFIE AU NOM DE Mr LE PERCEPTEUR DE BEN GUERIR DANS LES 48 Heures .

Fait à Ben guérir, le 07/12/2021

La Présidente de la commune

بمجة اليوسفير
رئيسة جماعة بني خصر
BAHIA EL YOUSSEFI
Présidente Commune Benguerir

